

DIVISION DE MARSEILLE

Marseille, le 21 avril 2010

CODEP-MRS-2010-020855

**Monsieur le Directeur  
Société ISOTRON  
MIN 712 ARNAVAUX  
13323 MARSEILLE cedex14**

**Objet** : Contrôle des installations nucléaires de base.  
Inspection n° INS-2010-GAMMAS-0001 du 19 avril 2010.  
Visite générale et transport

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la surveillance des installations nucléaires de base prévue à l'article 40 de la loi n°2006-686 du 13 juin 2006, une inspection a eu lieu le 19 avril 2010 sur votre installation de Marseille.

À la suite des contrôles réalisés à cette occasion par les inspecteurs, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de l'inspection..

### **Synthèse de l'inspection**

L'inspection du 19 avril 2010 avait pour objectif d'examiner les conditions d'exploitation de l'installation d'ionisation GAMMASTER située à Marseille. Les inspecteurs se sont plus particulièrement intéressés aux transports de matières radioactives et aux suites données à l'inspection précédente du 20 novembre 2009.

Les inspecteurs ont noté que les réponses de l'exploitant aux demandes et questions formulées au cours de l'inspection étaient globalement acceptables et satisfaisantes.

Les demandes formulées lors de l'inspection précédente ont bien été prises en compte.

L'examen des procédures et documents de transports de matières radioactives n'appelle pas de remarque particulière.

Cette inspection n'a pas fait l'objet de constat d'écart notable.

**A. Demandes d'actions correctives**

Cette inspection n'a pas donné lieu à demandes portant sur des actions correctives.

**B. Compléments d'information**

Cette inspection n'a pas donné lieu à demandes de compléments d'information.

**C. Observations**

Cette inspection n'a pas donné lieu à observations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président de l'ASN et par Délégation,  
L'Adjoint au Chef de la Division de Marseille,

Signé par

Christian TORD